

ASSURANCES

LES PERTES PAR LE FEU EN SEPTEMBRE ONT ETE PARTICULIEREMENT ELEVEES

Plusieurs incendies causant des dommages de \$100,000, et plus ont contribué à porter les pertes par le feu au Canada en septembre, au chiffre exceptionnellement élevé de \$2,480,485, contre \$1,857,800 pour août et \$1,940,272 pour septembre 1919. Les pertes pour les neuf premiers mois de 1920, s'élèvent à \$18,747,398, et pour la période correspondante de 1919, elle était de \$17,757,093. Les pertes de septembre sont estimées comme suit :

Feux dépassant \$10,000 de pertes	\$1,897,885
Petits feux dont il a été fait rapport	82,600
Estimation des feux sans rapports	500,000
	\$2,480,485

Les chiffres statistiques du *Monetary Times* pour les quatre dernières années montrent les pertes mensuelles suivantes :

Mois	1917	1918	1919	1920
Janvier	\$ 1,918,660	\$ 2,688,556	\$ 3,915,290	\$ 2,637,850
Février	2,009,953	2,243,762	1,091,834	1,895,575
Mars	2,050,650	1,682,286	2,154,095	1,793,200
Avril	1,317,714	3,240,187	1,080,070	3,229,500
Mai	1,163,110	3,570,014	1,785,130	2,001,819
Juin	1,184,627	3,080,982	3,337,530	1,424,319
Juillet	1,101,734	3,369,684	1,118,377	1,426,850
Août	1,230,183	3,110,445	1,374,495	1,857,800
Septembre	1,301,700	917,286	1,940,272	2,480,485
Octobre	704,605	5,119,145	1,023,288	
Novembre	959,049	1,059,580	2,339,870	
Décembre	5,144,100	1,733,917	2,047,496	
Totaux	\$20,086,085	\$31,815,844	\$23,207,647	\$18,747,398

LA PREVENTION DES INCENDIES

Le directeur du service municipal de la Sûreté, le colonel Gaudet, donne publication d'une série de conseils à suivre pour éviter les incendies. Ces conseils ont été donnés au public, à l'occasion du "jour des mesures contre les incendies". En résumé, voici les précautions que l'on demande d'observer :

"Ne pas permettre aux peintres de brûler les vieilles peintures avec une torche; de toujours consulter un électricien lorsqu'il s'agit de la pose d'appareils électriques, afin de savoir si les fils pourront supporter le courant nécessaire; ne jamais mettre de cendres dans des réceptacles en bois; ne pas laisser accumuler les déchets. Quand on brûle des déchets, il faudra s'éloigner à une bonne distance des habitations, et ne jamais allumer un feu, quand il vente. Les linges qui ont servi au huilage des planchers ou au polissage des meubles, doivent soit être brûlés ou garder dans des boîtes en métal, hors de la maison. La même précaution doit être prise pour les linges dont on se sert dans les garages. Il faut prendre garde au liquide qui sert au nettoyage et contenant de la benzine. Ne ja-

mais approcher près du poêle avec un bidon de gazoline ou autre liquide qui s'enflamme facilement. Il ne faut pas se servir d'huile à lampe pour activer le feu. Si on veut s'en servir, il faudrait mieux verser l'huile sur le bois avant de le mettre dans le poêle. Il faut garder les lampes dans un état de propreté. Une lampe qui brûle avec peu d'huile peut faire explosion. Il ne faut pas cependant, remplir les lampes jusqu'au bord; il faut laisser un petit espace libre. Il ne faut pas remplir un poêle à gazoline dans une chambre fermée. Ne se servir de gazoline pour nettoyer, qu'en plein air ou près d'une porte ouverte. Ne s'en servir qu'en petite quantité. En nettoyant avec de la gazoline, il faut prendre garde de ne pas en renverser. Ne pas laver le linge dans de la gazoline, plus particulièrement les vêtements de soie. Les poêles doivent être placés sur des plaques de métal ou sur de la brique. M. Gaudet demande aussi de ne se servir que d'allumettes dites de "sûreté", et ne jamais permettre aux enfants de s'en servir. Il ne faut non plus mettre de linge ou d'habits trop près du poêle. Ne pas jeter d'allumettes sur le plancher, ou dans un panier. Ne pas entrer dans une garde-robe avec une allumette ou une chandelle allumée. A l'odeur du gaz, on doit ouvrir d'abord les fenêtres.

Le chef Chevalier, de son côté, donne les conseils suivants :

Ne pas aller dans une garde-robe avec une allumette flambante. Ne pas allumer le feu avec le pétrole. Ne pas dégeler les tuyaux avec une torche ou une lampe. Ne pas laisser s'accumuler les déchets de papier, de copeaux, etc. Ne pas se servir de gazoline pour nettoyage dans une pièce close. Ne pas placer un bec de gaz près des rideaux. Les becs de gaz mobiles sont très dangereux. Ne pas laisser de torchons imbibés d'huile près du feu ou quelque part que ce soit dans la maison. Ne pas se servir de sciure dans les crachoirs ou sur les planchers. Ne pas jeter les déchets de papier dans le poêle sur un feu déjà allumé. Ne pas jeter de cigares ou cigarette enflammée. Ne pas garder les allumettes dans des boîtes de papier ou éparées sur les meubles. Ne pas remplir les lampes le soir, et jamais une lampe allumée. Ne pas tolérer de déchets dans les passages ou dans les escaliers de sauvetage. Ne pas brûler les feuilles ni l'herbe sèche lorsqu'il vente. Ne pas oublier de faire ramoner la cheminée une fois l'an.

LA SECURITE DU VOYAGEUR

Nos
LETTRES
de
CREDIT

Vous dispensent d'emporter, dans vos voyages d'affaires ou dans vos déplacements, de fortes sommes d'argent, toujours exposées dans une certaine mesure à des risques divers, perte ou vol. Elles vous permettent d'obtenir des fonds au fur et à mesure de vos besoins, au cours de votre voyage, sans difficulté aucune. Votre signature, donnée en présence de notre correspondant, établit votre identité et vous servira d'introduction. Nous sommes à vos ordres. Profitez des services de

La plus vieille Banque Canadienne-Française

LA BANQUE NATIONALE

— Fondée en 1860 —

BUREAU CENTRAL: QUEBEC, QUE.

310 Succursales et Agences au Canada.

Actif: plus de \$68,000,000.00.

CORRESPONDANTS DANS LE MONDE ENTIER.

(3)